

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers annuels en composant le 1-800-268-8186, en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca ou celui de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40, Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des états financiers intermédiaires du Fonds, des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et le terme « Fonds » désigne la Catégorie minière stratégique Dynamique.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par action » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par action » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs d'actions du Fonds établi aux termes des Normes IFRS de comptabilité.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant) y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les

prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur, et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du Fonds consiste à réaliser une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans les ressources, notamment le pétrole et le gaz naturel, mais aussi les matières premières supports comme l'or, l'argent, le platine et le palladium, ainsi que dans les titres de participation d'entreprises dont les activités sont axées sur les ressources.

Le Fonds adoptera une approche flexible quant à ses investissements dans le portefeuille sans restriction quant à la capitalisation boursière, au secteur d'activités ou à la répartition géographique. La répartition entre les catégories d'actifs et les secteurs d'activités dépendra des perspectives du conseiller en valeurs à l'égard de l'économie et du marché, ce qui permettra au Fonds de mettre l'accent sur les placements les plus intéressants.

L'objectif et les stratégies de placement du Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risque

Les risques associés au Fonds sont décrits dans le prospectus simplifié. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a eu lieu au cours du dernier exercice.

Résultats d'exploitation

Pour l'exercice clos le 30 juin 2026 (la « période »), le rendement total des actions de série A du Fonds s'est établi à 56,8 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui est fondé sur le rendement d'un indice ne comportant ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui de la série A, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Veuillez consulter la rubrique « Rendement passé » pour obtenir le rendement des autres séries du Fonds.

Pour la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice composé S&P/TSX et l'indice MSCI World Metals and Mining, ont respectivement dégagé un rendement de 32,9 % et de 60,5 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec ces indices généraux pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché.

Les sociétés minières ont dégagé d'excellents rendements pour l'exercice clos le 30 juin 2026. Les métaux de base ont affiché une solide performance, surpassant les métaux précieux, car l'amélioration des attentes en matière de demande et le resserrement des conditions d'offre ont soutenu les prix. Le cuivre a mené la marche, atteignant des sommets inégalés alors que les préoccupations relatives à l'approvisionnement minier, la baisse de la teneur du minerai et le développement limité des projets ont été en conflit avec la demande croissante d'électrification, d'infrastructures électriques et d'investissements dans les centres de données. Bien que les périodes d'incertitude commerciale, le raffermissement du dollar américain et la montée des tensions géopolitiques aient créé des épisodes de volatilité, les investisseurs sont demeurés optimistes quant aux perspectives de la demande à long terme.

Les prix de référence de l'or sont passés de 3 308 \$ l'once à 4 038 \$ l'once au cours de la période, en raison de la forte demande de valeurs refuges dans un contexte d'incertitude politique, de préoccupations concernant la politique budgétaire des États-Unis et de forte inflation constante. L'or a atteint un sommet de 5 318 \$ l'once à la fin de janvier 2026 avant de reculer, le conflit en Iran ayant exacerbé les risques d'inflation compte tenu de la flambée des prix du pétrole. Les craintes d'inflation découlant de la guerre ont poussé les rendements des bons du Trésor et le dollar américain à la hausse, et ont fait passer les attentes des marchés des baisses de taux aux hausses potentielles de taux, ce qui a réduit les attentes de l'inflation à terme. Malgré ce recul, l'or a terminé la période en hausse de 22 %, tandis que l'indice aurifère mondial S&P/TSX a gagné 56,3 %, ce qui reflète l'effet de levier opérationnel des producteurs d'or découlant de la hausse des prix de l'or.

Le Fonds a dégagé un rendement inférieur à celui de son indice de référence général au cours de la période, principalement en

raison de la répartition du portefeuille entre les sociétés d'uranium, qui sont absentes de l'indice de référence, et les sociétés d'extraction d'or et de métaux communs, qui ont livré un rendement inférieur.

Les rendements du portefeuille sont principalement attribuables aux sociétés de cuivre et d'or au cours de la période, qui ont également constitué les deux plus importantes répartitions du Fonds en termes de métaux. Les expositions liées à l'antimoine, au tungstène et au manganèse ont également bien performé et ont contribué de manière significative à la performance. Les titres ayant individuellement le plus contribué au rendement sont Gladiator Metals, Solstice Minerals et Arizona Sonoran Copper, qui a été acquise par Hudbay au cours de la période. Les titres qui ont le plus nuit au rendement sont CanAlaska Uranium, American Tungsten & Antimony et Prospect Resources.

En ce qui a trait à la répartition, l'exposition du portefeuille au cuivre a augmenté dans une plus grande mesure, tandis que les placements dans les sociétés d'or, d'uranium et de niobium ont été réduits.

La valeur liquidative du Fonds a augmenté, passant de 84,8 millions de dollars au 30 juin 2025 à 198,0 millions de dollars au 30 juin 2026. Cette variation s'explique par des ventes nettes de 66,3 millions de dollars, par des gains sur les placements de 47,0 millions de dollars et par des distributions en trésorerie de 0,1 million de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Changement de nom d'un Fonds

Avec prise d'effet le 11 juillet 2025, la Catégorie de ressources stratégique Dynamique a été renommée Catégorie minière stratégique Dynamique.

Modifications de l'objectif et des stratégies de placement

À l'occasion d'une assemblée extraordinaire des porteurs de titres du Fonds qui s'est tenue le 18 juin 2025, les porteurs de titres du Fonds ont approuvé la modification de l'objectif de placement, qui sera désormais axé sur les métaux et l'exploitation minière, ainsi que le changement de l'indice de référence utilisé aux fins du calcul des primes de rendement afin de tenir compte du nouvel objectif de placement. Les stratégies de placement du Fonds ont

également été modifiées. Pour obtenir de plus amples informations sur les changements, consulter l'avenant au prospectus simplifié du Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Commissions de courtage

De temps à autre, le Fonds peut conclure des opérations sur les titres en portefeuille avec Scotia Capitaux Inc. ou avec d'autres maisons de courtage liées dans lesquelles la Banque Scotia détient une participation importante (les « courtiers liés »). Ces courtiers liés peuvent toucher des commissions ou des marges

dans la mesure où ces opérations sont réalisées selon des conditions comparables à celles des opérations effectuées avec des courtiers non liés.

Au cours de la période, le Fonds a versé des commissions s'élevant à 46 000 \$ à des courtiers liés.

Prime de rendement

Aux termes du prospectus simplifié du Fonds, le gestionnaire a droit à une prime annuelle établie en fonction du rendement du Fonds par rapport à celui de l'indice de référence. La prime de rendement est calculée chaque année civile.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les actions du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, le gestionnaire pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, de services de garde et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs d'actions procèdent à des échanges d'actions entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Heather A. T. Hunter, Cecilia Mo et Jim Lampard – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Ces

dernières permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue dans un conflit d'intérêts donné, pourvu qu'il se conforme aux politiques et aux procédures établies pour traiter le conflit d'intérêts en question et fasse périodiquement rapport au CEI sur la situation. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis équitablement par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Les frais du CEI peuvent comprendre des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de

ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;

- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;
- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire a suivi les directives permanentes du CEI au sujet des opérations avec des parties liées.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par action du Fonds (\$)¹)

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série A												
30 juin 2026	16,19	0,11	(0,59)	3,24	3,68	6,44	—	(0,10)	(2,04)	—	(2,14)	23,42
30 juin 2025	16,03	0,34	(0,38)	0,72	(0,39)	0,29	—	(0,25)	—	—	(0,25)	16,19
30 juin 2024	14,85	0,35	(0,42)	(0,41)	1,75	1,27	—	(0,26)	—	—	(0,26)	16,03
30 juin 2023	12,68	0,39	(0,40)	0,64	1,77	2,40	—	(0,06)	(0,12)	—	(0,18)	14,85
30 juin 2022	12,11	0,31	(0,38)	1,78	(2,18)	(0,47)	—	(0,47)	—	—	(0,47)	12,68
Série A1												
30 juin 2026	23,03	0,16	(0,79)	5,79	8,16	13,32	—	(0,19)	(2,92)	—	(3,11)	33,27
30 juin 2025	22,81	0,48	(0,54)	1,03	(0,55)	0,42	—	(0,35)	(0,01)	—	(0,36)	23,03
30 juin 2024	21,11	0,50	(0,59)	(0,59)	2,55	1,87	—	(0,34)	—	—	(0,34)	22,81
30 juin 2023	18,06	0,56	(0,56)	0,90	2,63	3,53	—	(0,10)	(0,21)	—	(0,31)	21,11
30 juin 2022	17,33	0,40	(0,52)	2,84	(0,37)	2,35	—	(0,78)	—	—	(0,78)	18,06

CATÉGORIE MINIÈRE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités					Distributions					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
30 juin 2026	18,39	0,13	(0,36)	3,47	4,03	7,27	—	(0,11)	(2,81)	—	(2,92)	26,47
30 juin 2025	17,99	0,39	(0,24)	0,80	(0,27)	0,68	—	(0,26)	—	—	(0,26)	18,39
30 juin 2024	16,50	0,39	(0,28)	(0,49)	2,25	1,87	—	(0,30)	—	—	(0,30)	17,99
30 juin 2023	13,90	0,43	(0,26)	0,72	1,48	2,37	—	(0,04)	(0,13)	—	(0,17)	16,50
30 juin 2022	13,21	0,35	(0,25)	1,57	(3,63)	(1,96)	—	(0,62)	—	—	(0,62)	13,90
Série F1												
30 juin 2026	14,56	0,10	(0,27)	3,71	5,34	8,88	—	(0,12)	(1,88)	—	(2,00)	21,24
30 juin 2025	14,25	0,30	(0,19)	0,64	(0,26)	0,49	—	(0,22)	—	—	(0,22)	14,56
30 juin 2024	13,03	0,32	(0,22)	(0,36)	1,63	1,37	—	(0,20)	—	—	(0,20)	14,25
30 juin 2023	11,01	0,34	(0,20)	0,55	1,58	2,27	—	(0,05)	(0,13)	—	(0,18)	13,03
30 juin 2022	10,54	0,25	(0,19)	1,68	(0,62)	1,12	—	(0,57)	—	—	(0,57)	11,01
Série F1												
30 juin 2026	11,73	0,08	(0,21)	2,80	3,99	6,66	—	(0,09)	(1,50)	—	(1,59)	17,16
30 juin 2025	11,46	0,25	(0,14)	0,51	(0,18)	0,44	—	(0,16)	—	—	(0,16)	11,73
30 juin 2024	10,48	0,25	(0,17)	(0,29)	1,37	1,16	—	(0,17)	—	—	(0,17)	11,46
30 juin 2023	8,84	0,28	(0,15)	0,45	1,40	1,98	—	(0,03)	(0,11)	—	(0,14)	10,48
30 juin 2022	8,56	0,20	(0,15)	1,32	(0,41)	0,96	—	(0,58)	—	—	(0,58)	8,84
Série G1												
30 juin 2026	23,13	0,16	(0,75)	5,90	8,09	13,40	—	(0,20)	(2,93)	—	(3,13)	33,45
30 juin 2025	22,88	0,49	(0,52)	1,03	(0,59)	0,41	—	(0,36)	(0,01)	—	(0,37)	23,13
30 juin 2024	21,13	0,51	(0,56)	(0,59)	2,62	1,98	—	(0,33)	—	—	(0,33)	22,88
30 juin 2023	18,04	0,56	(0,53)	0,90	2,61	3,54	—	(0,09)	(0,20)	—	(0,29)	21,13
30 juin 2022	17,33	0,40	(0,49)	2,77	(0,63)	2,05	—	(0,83)	—	—	(0,83)	18,04
Série I												
30 juin 2026	24,91	0,11	(0,03)	3,83	(22,33)	(18,42)	—	(0,39)	(3,18)	—	(3,57)	36,65
30 juin 2025	24,37	0,48	(0,04)	1,03	(1,50)	(0,03)	—	(0,64)	(0,01)	—	(0,65)	24,91
30 juin 2024	22,03	0,54	(0,10)	(0,61)	4,11	3,94	—	(0,36)	—	—	(0,36)	24,37
30 juin 2023	18,37	0,57	(0,08)	0,94	2,56	3,99	—	(0,06)	(0,21)	—	(0,27)	22,03
30 juin 2022	17,58	0,42	(0,08)	2,85	(1,34)	1,85	—	(1,19)	—	—	(1,19)	18,37
Série IP												
30 juin 2026	19,77	0,15	(0,06)	3,66	2,88	6,63	—	(0,13)	(2,48)	—	(2,61)	29,30
30 juin 2025	18,94	0,42	(0,05)	0,72	0,73	1,82	—	(0,11)	—	—	(0,11)	19,77
30 juin 2024	17,11	0,43	(0,10)	(0,46)	2,74	2,61	—	(0,25)	—	—	(0,25)	18,94
30 juin 2023	14,28	0,45	(0,08)	0,72	1,92	3,01	—	(0,03)	(0,17)	—	(0,20)	17,11
30 juin 2022	13,97	0,33	(0,08)	2,20	(1,30)	1,15	—	(1,25)	—	—	(1,25)	14,28
Série O												
30 juin 2026	13,79	0,10	(0,01)	3,43	5,29	8,81	—	(0,11)	(1,77)	—	(1,88)	20,40
30 juin 2025	13,31	0,29	(0,02)	0,61	(0,31)	0,57	—	(0,19)	—	—	(0,19)	13,79
30 juin 2024	12,01	0,29	(0,05)	(0,34)	1,57	1,47	—	(0,18)	—	—	(0,18)	13,31
30 juin 2023	10,01	0,32	(0,04)	0,49	1,58	2,35	—	(0,03)	(0,12)	—	(0,15)	12,01
30 juin 2022	9,54	0,23	(0,04)	1,54	(0,68)	1,05	—	(0,60)	—	—	(0,60)	10,01

1) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par action présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par action. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par action à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».

2) L'actif net par action et les distributions par action sont établis selon le nombre réel d'actions en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par action est fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour une série donnée au cours de la période.

3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des actions supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$) ¹⁾
Série A							
30 juin 2026	61 294	2 617 155	2,56	2,56	0,33	70,61	23,42
30 juin 2025	23 070	1 425 215	2,43	2,43	0,15	39,99	16,19
30 juin 2024	26 747	1 690 570	2,44	2,44	0,26	68,73	15,82
30 juin 2023	31 737	2 155 721	2,44	2,44	0,16	39,86	14,72
30 juin 2022	34 311	2 705 919	2,43	2,47	0,22	50,22	12,68

CATÉGORIE MINIÈRE STRATÉGIQUE DYNAMIQUE

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre d'actions en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (« RFG ») (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par action (\$) ¹⁾
Série A1							
30 juin 2026	22 697	682 300	2,47	2,47	0,33	70,61	33,27
30 juin 2025	17 414	756 083	2,43	2,43	0,15	39,99	23,03
30 juin 2024	19 693	874 795	2,43	2,43	0,26	68,73	22,51
30 juin 2023	22 355	1 068 565	2,43	2,44	0,16	39,86	20,93
30 juin 2022	22 094	1 223 671	2,40	2,40	0,22	50,22	18,06
Série F							
30 juin 2026	77 912	2 943 070	1,38	1,38	0,33	70,61	26,47
30 juin 2025	25 213	1 371 013	1,33	1,33	0,15	39,99	18,39
30 juin 2024	24 415	1 374 826	1,31	1,31	0,26	68,73	17,76
30 juin 2023	27 363	1 673 360	1,31	1,31	0,16	39,86	16,36
30 juin 2022	25 289	1 819 980	1,32	1,37	0,22	50,22	13,90
Série F1							
30 juin 2026	3 823	179 983	1,34	1,34	0,33	70,61	21,24
30 juin 2025	2 992	205 549	1,32	1,32	0,15	39,99	14,56
30 juin 2024	3 113	221 340	1,33	1,34	0,26	68,73	14,06
30 juin 2023	3 240	250 828	1,33	1,34	0,16	39,86	12,91
30 juin 2022	3 078	279 596	1,32	1,33	0,22	50,22	11,01
Série FI							
30 juin 2026	666	38 827	1,26	1,26	0,33	70,61	17,16
30 juin 2025	421	35 918	1,23	1,23	0,15	39,99	11,73
30 juin 2024	406	35 838	1,23	1,24	0,26	68,73	11,32
30 juin 2023	366	35 229	1,23	1,23	0,16	39,86	10,39
30 juin 2022	396	44 853	1,21	1,21	0,22	50,22	8,84
Série G1							
30 juin 2026	9 301	278 079	2,33	2,33	0,33	70,61	33,45
30 juin 2025	7 236	312 858	2,29	2,48	0,15	39,99	23,13
30 juin 2024	8 491	376 011	2,29	2,30	0,26	68,73	22,58
30 juin 2023	9 314	444 664	2,29	2,29	0,16	39,86	20,95
30 juin 2022	8 983	497 884	2,25	2,25	0,22	50,22	18,04
Série I							
30 juin 2026	858	23 399	0,10	0,10	0,33	70,61	36,65
30 juin 2025	335	13 469	0,09	0,09	0,15	39,99	24,91
30 juin 2024	1 516	63 013	0,09	0,11	0,26	68,73	24,05
30 juin 2023	570	26 088	0,09	0,09	0,16	39,86	21,84
30 juin 2022	507	27 579	0,09	0,09	0,22	50,22	18,37
Série IP							
30 juin 2026	14 630	499 274	0,19	0,20	0,33	70,61	29,30
30 juin 2025	3 235	163 621	0,19	0,19	0,15	39,99	19,77
30 juin 2024	617	33 022	0,19	0,20	0,26	68,73	18,70
30 juin 2023	293	17 303	0,19	0,19	0,16	39,86	16,94
30 juin 2022	243	17 032	0,18	0,19	0,22	50,22	14,28
Série O							
30 juin 2026	6 834	334 965	0,05	0,05	0,33	70,61	20,40
30 juin 2025	4 879	353 870	0,05	0,05	0,15	39,99	13,79
30 juin 2024	5 032	382 993	0,05	0,05	0,26	68,73	13,14
30 juin 2023	4 545	381 790	0,05	0,05	0,16	39,86	11,91
30 juin 2022	4 527	452 114	0,04	0,04	0,22	50,22	10,01

1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.

2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.

3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont comptabilisés quotidiennement et calculés et payés chaque mois.

Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les

analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres du Fonds, le marketing et la promotion du Fonds ainsi que la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autres [†] (%)
Série A	2,00	48,4	51,6
Série A1	2,00	40,8	59,2
Série F	1,00	—	100,0
Série F1	1,00	—	100,0
Série FI	1,00	—	100,0
Série G1	2,00	41,0	59,0
Série I*	s. o.	—	—
Série IP*	s. o.	—	—
Série O*	s. o.	—	—

* Les frais de gestion de cette série sont négociés et payés directement par les porteurs d'actions concernés et non par le Fonds.

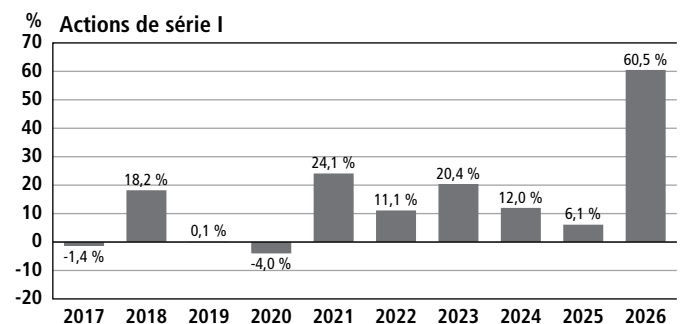
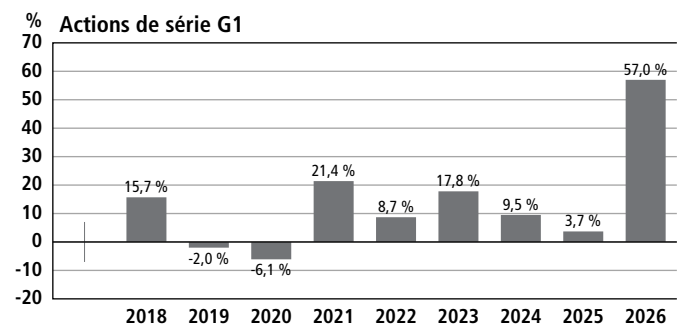
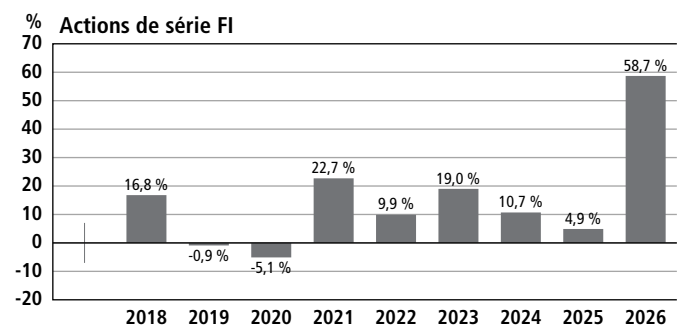
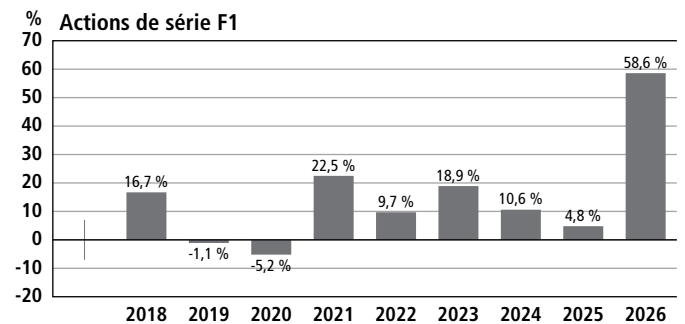
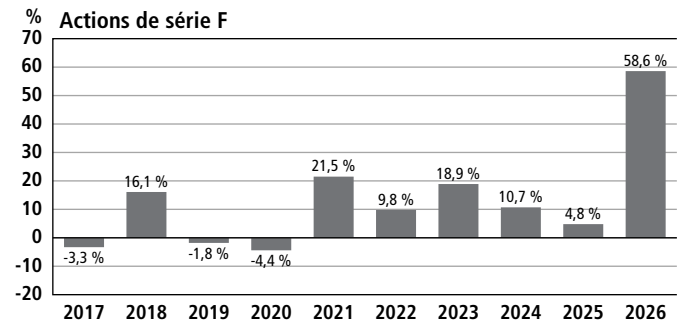
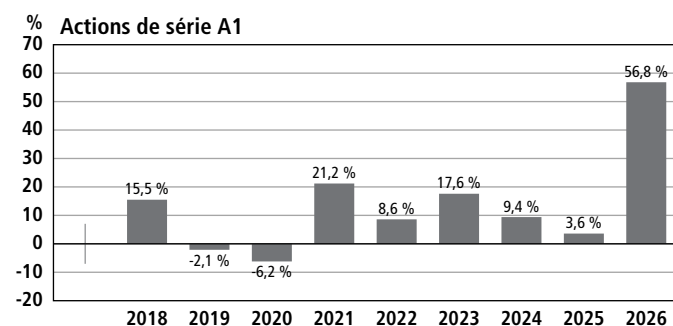
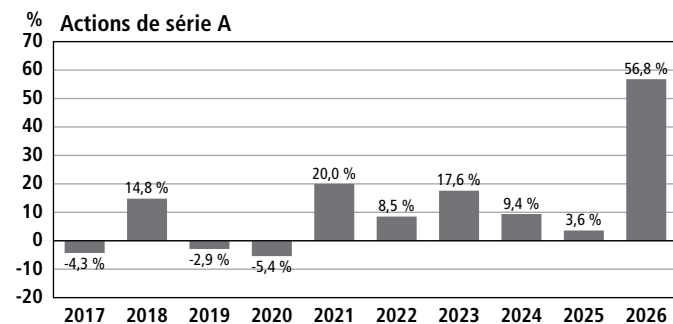
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

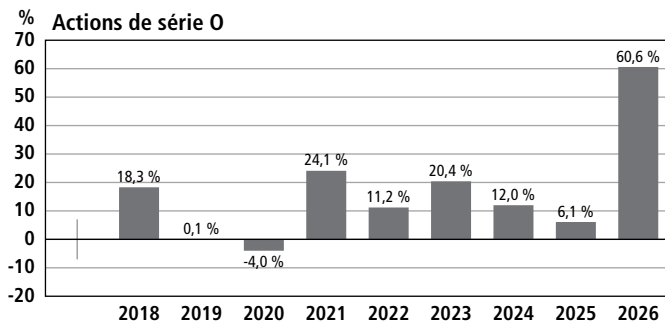
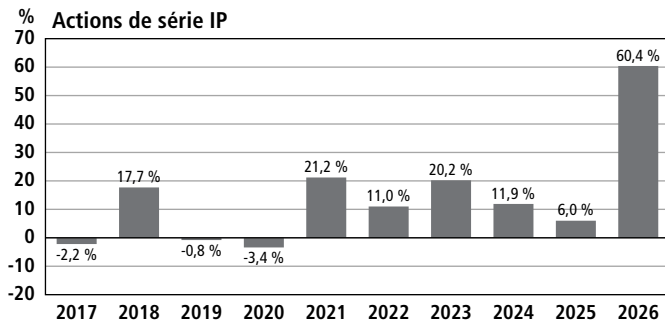
Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des actions additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice pour cette série.





Rendements annuels composés

Le tableau ci-dessous des rendements annuels composés compare le rendement de chacune des séries du Fonds avec celui d'un ou de plusieurs indices de référence. Un indice de référence consiste soit en un indice unique, soit en un groupe d'indices. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement à la performance des indices de référence, qui ne comportent ni frais ni charges.

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série A	%	56,8	21,1	17,8	10,6	—
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	13,8	—
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	12,8	—
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	4,8	—
Série A1	%	56,8	21,1	17,8	—	12,7
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	—	16,3
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	—	12,9
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	—	5,3
Série F	%	58,6	22,5	19,1	11,9	—
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	13,8	—
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	12,8	—
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	4,8	—
Série F1	%	58,6	22,5	19,1	—	13,9
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	—	16,3
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	—	12,9
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	—	5,3
Série FI	%	58,7	22,6	19,2	—	14,1
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	—	16,3
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	—	12,9
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	—	5,3

		Un an	Trois ans	Cinq ans	Dix ans	Depuis l'établissement
Série G1	%	57,0	21,3	18,0	—	12,9
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	—	16,3
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	—	12,9
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	—	5,3
Série I	%	60,5	24,0	20,6	13,5	—
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	13,8	—
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	12,8	—
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	4,8	—
Série IP	%	60,4	23,9	20,5	13,0	—
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	13,8	—
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	12,8	—
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	4,8	—
Série O	%	60,6	24,1	20,6	—	15,4
Ancien indice de référence mixte*	%	51,9	29,4	25,0	—	16,3
Indice composé S&P/TSX	%	32,9	23,5	14,9	—	12,9
Indice MSCI World Metals & Mining Index (en CAD)	%	60,5	16,8	9,8	—	5,3

* L'ancien indice de référence mixte est composé à 50 % de l'indice plafonné des matériaux S&P/TSX et à 50 % de l'indice plafonné de l'énergie S&P/TSX. L'indice de référence a été modifié de façon à mieux tenir compte de la stratégie de placement et de la composition de l'actif du Fonds.

Description des indices

Indice MSCI World Metals & Mining – Cet indice est conçu pour suivre le rendement des actions de sociétés à grande et à moyenne capitalisation dans les Marchés développés qui sont classés dans le secteur des métaux et des mines selon la classification Global Industry Classification Standard (« GICS »).

Indice composé S&P/TSX – Cet indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie comprend environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto.

Une analyse du rendement du Fonds par rapport à celui de son ou de ses indice(s) de référence est présentée à la rubrique « Résultats d'exploitation » du présent rapport.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Des mises à jour trimestrielles peuvent être obtenues gratuitement en composant le 1-800-268-8186 ou en consultant notre site Web à l'adresse www.dynamique.ca dans les 60 jours suivant la clôture de chaque trimestre, sauf pour les données au 30 juin, date de clôture d'exercice du Fonds, lesquelles sont disponibles dans les 90 jours suivant cette date.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative
Actions	97,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,4

Par pays / région ¹⁾	% de la valeur liquidative
Canada	63,6
Australie	30,7
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1
Royaume-Uni	2,2
Îles Vierges britanniques	0,8

Par secteur¹⁾²⁾	% de la valeur liquidative
Matériaux	90,4
Énergie	6,9
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Solstice Minerals Limited	8,1
Gladiator Metals Corp.	7,2
Hudbay Minerals Inc.	6,6
Ero Copper Corp.	5,3
NexGen Energy Ltd.	5,1
Andina Copper Corp.	4,0
Faraday Copper Corp.	3,6
Firefly Metals Ltd	3,4
NGEx Minerals Ltd.	3,3
Trésorerie et instruments à court terme (découvert bancaire)	3,1
EQ Resources Limited	3,0
ATEX Resources Inc.	3,0
Larvotto Resources Ltd.	3,0
Alamos Gold Inc., cat. A	2,6
WA1 Resources Ltd	2,6
Antimony Resources Corp.	2,4
Ramelius Resources Limited	2,2
Antofagasta PLC	2,2
Fireweed Metals Corp.	2,1
Prospect Resources Limited	2,1
Wheaton Precious Metals Corp.	2,0
Corporation Cameco	1,8
G Mining Venture Corporation	1,7
Felix Gold Limited	1,6
King Copper Discovery Corp.	1,6

1) Compte non tenu des autres éléments d'actif (de passif) net et des instruments dérivés.

2) Compte non tenu des obligations et des débentures.